RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BARCELONNETTE
Capitale de l'Ubaye

Commune de BARCELONNETTE

dossier n° PC 004 019 24 S0001-M01

date de dépôt : **28 mars 2025**

demandeur : **Monsieur COLLOCA François**

pour : **la diminution de la surface et de la hauteur du chalet**

adresse terrain : **33 Allée des Dames, lot 1 Lotissement Florémie – à Barcelonnette (04400)**

Parcelle **: AE 294 (209 divisée)**

Affaire suivie par : Claudine ONNIS
✉ autorisation-urbanisme@ville-barcelonnette.fr

Le Maire
à
Monsieur COLLOCA François
13 rue de la Roquette
30290 SAINT VICTOR LA COSTE

Monsieur,

Vous avez déposé à la mairie de Barcelonnette, une demande de permis de construire modificatif portant sur la parcelle cadastrée AE 294 et située Lotissement Florémie – Lot n°1 à Barcelonnette (04400).

Le nom du pétitionnaire indiqué sur le formulaire fourni ne correspond pas à celui indiqué sur le permis de construire initialement accordé le 13/06/2024. La modification du projet n'est donc pas possible. De ce fait, votre demande ne peut être instruite.

Il vous appartient, si vous souhaitez toujours réaliser ce projet, de déposer dans un premier temps, une demande de transfert de permis de construire, puis une nouvelle demande de permis de construire modificatif.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Barcelonnette, le 17/04/2025

Le Maire,

Yvan BOUGUYON

MAIRIE DE BARCELONNETTE
Alpes de Haute Provence